

Bon No: 001259447		1ere Gachée: 10:40 (1)				Date: 09/07/2026		Zone: SOUS CENTRALI	
		Quantité: 0.25 m3		référence commande(2):					
client: 1600		TC CONSTRUCTION				344 RUE DU LUTTEAU			
chantier: 1600001		DIVERS				59970 Fresnes-sur-Escaut			
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART	RETOUR	ATTENTE	température: TEMPERATURE : 38		
convenue réelle		debut fin		chantier	centrale				
10:40						00:00	vitesse du vent: validité:		
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	consistance(7) Dmax
200		MORTIER S.A.B.M							0/4
ciment(type et classe)				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEM I 52.5 N CE NF						0			
appellation commerciale MORTIER STABILISE									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES					ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRONNEMENTALE CONTRIB CARBONNE REP								NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:									
signature:									

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN